Mûrir son projet de création d\'activité en milieu rural

OBJECTIFS

Ce cycle vous permet d'éclaircir, de préciser et de concrétiser la mise en place de votre projet, en abordant les aspects essentiels de la création d'activité (réseaux et partenaires, étude de marché, activité d'accueil, communication, statuts juridiqu

CONTENU

13 journées réparties entre le 26 octobre 2015 et le 29 janvier 2016.

La première session, "Explorer son projet : en travailler la cohérence et le sens" démarrera le Lundi 26 octobre et se terminera le Mercredi 28 octobre 2015.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Cant'ADEAR

DURÉE : 13 jour(s)

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Anna Bassuel
secretariat@crefadauvergne.org
CELAVAR Auvergne

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/10/2015	9 rue Sous les Augustins 63000 Puy-de-Dôme	

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)